



# Union SNUI - SUD Trésor Solidaires

DISI Rhône Alpes Est Bourgogne



Le 14 novembre 2011

## Compte rendu CAP locale LISTE d'APTITUDE de C en B

2 Heures de C.A.P.L pour ..... RIEN !!!!

### Le boycott :

Les CAPistes ont boycotté la première convocation de l'administration. Les convocations remises tardivement le Jeudi 3 Novembre pour une CAP le Lundi 7 Novembre et les documents préparatoires remis eux le Vendredi 4 Novembre dans la matinée ont motivé notre boycott, alors que le délai légal est de 15 jours. Nous avons également émis des doutes quand à la valeur juridique de cette CAP CSI transformée en CAP DISI.

Toutefois, afin de faire la démonstration de notre bonne volonté et de notre engagement à défendre les dossiers des agents, nous avons accepté de faire une entorse au règlement (2<sup>ème</sup> convocation avant le délai minimum légal de 48h) pour tenir compte du calendrier de l'administration et de l'agenda du directeur. Nous avons donc convenu d'une 2<sup>ème</sup> convocation le lendemain à 15h00

### Le contexte général :

Ces CAP se tiennent dans un contexte général particulier.

D'une part la fusion DGI/DGCP et la création de la DISI. Tout Ceci à pour conséquence une gestion des agents de la DISI différente suivant l'origine administrative des dossiers. 4 CAP différentes examinerons les dossiers des agents de la DISI.

D'autre part la DG n'a pas répondu à la demande du Union d'examiner tous les dossier au niveau national.

### Le contexte local:

La spécificité de cette année est l'examen par la DISI des seuls dossiers des agents de l'ex-CSI. De fait la potentialité ( candidats susceptibles d'être classés « excellents») n'est que de 1. il n'y a pas de potentialité pour les « très bons ».

Autre nouveauté, l'administration nous à demandé de proposer à la discussion les dossiers que nous souhaitions voir évoquer.  
Nous n'avons donc évoqué que les dossiers des agents qui l'ont demandé.

Face à 4 interlocuteurs et malgré une défense de plus de 1h30, l'administration n'a donné suite à aucune de nos demandes.

## **Conclusion:**

Cette CAP nous laisse un goût amer.

120 mn de discussion, 7 dossiers dans notre CAP mais 40 pour la DISI.

Tout cela préfigure, pour l'avenir, de longues heures de débats avec l'inquiétude d'obtenir bien peu de résultat.

Nous avons voté de manière positive pour le dossier classé « excellents » et de manière négative pour tous les autres dossiers, au motif que nous souhaitons les classer en « excellents » afin de les voir remonter en CAPN.

Si les dossiers étaient examinés en CAPN, comme nous l'avons déclaré au président de la CAPL, nous aurions sans aucun doute obtenu gain de cause sur au moins une partie des demandes des agents.

Malgré tout, nous invitons les agents à nous solliciter pour la défense de leur dossier, condition désormais imposée par l'administration pour un débat en CAP locale.